

Les observations de Jean-Luc ont retenu toute mon attention, d'autant que je n'ai pas vraiment bien saisi moi-même le pourquoi de tous ces montants.

J'avoue mes faiblesses en matière de comptabilité et de gestion de budget communal. Mais je sais que Jean-Luc maîtrise beaucoup mieux le sujet, alors je fais confiance en ses compétences et son savoir-faire, ce qui fait la force de notre équipe.

Je souhaiterais donc apporter quelques commentaires et également répondre à Jean-Luc sur certains points.

Réhabilitation du chemin du Bois Marron : l'aménagement des liaisons cyclables et pédestres inter village faisait effectivement partie de notre programme. Néanmoins, ce projet est arrivé en dernière position lors des réponses à « Votre avis nous intéresse-t-il ? ». Par ailleurs, nous n'avons eu aucun détail concernant la nature des aménagements d'un montant de 55.000 € ; où ces aménagements devaient ils avoir lieu ? d'où part le chemin du Bois Marron et jusqu'où va-t-il ? les informations manquent pour porter un avis sur ce budget. Je suis pourtant très favorable à ce type de projet.

Priorité donnée aux dépenses « somptuaires » d'illuminations (Noël et Eglise) : lors de sa séance du 22 janvier 2009 (à laquelle je n'assistais pas), le Conseil a décidé la création d'une commission « illuminations de Noël » pour préparer, je suppose, un budget. J'ai présenté, au nom de la commission, le détail des prix indiqués par le SDEG : pose de 15 prises (1275 €) ; pose et dépose par le SDEG (80 € par déco). Le montant des déco n'a pu être chiffré pour l'instant faute de catalogues et de temps. Toutefois, Didier a précisé que la mairie possédait une nacelle et pouvait donc assurer la pose et la dépose et que les agents techniques pouvaient faire de nouvelles décorations. Ce qui diminue sans aucun doute la dépense qui était estimée, tout compris initialement à 5000 €. On se demande donc pourquoi effectivement budgétiser 6000 € ? Le terme de « somptuaire » employé par Jean-Luc me semble néanmoins excessif, si je peux me permettre.

Je précise enfin que l'embellissement des bourgs faisait également partie de notre programme et est arrivé en 3^{ème} position des priorités aux yeux de nos administrés, avec la « réfection des voiries inter villages ». Les illuminations et la mise en valeur de notre église en font donc partie.

Local foot : Avis partagé

Signalétique : Avis partagé

Place de l'Imprévu : Avis partagé

Salle de la Pointe : Avis partagé. Le problème ne date pas d'hier et une étude aurait pu être réalisée avant de préparer le budget.

Chemins blancs : nous avons prévu dans un premier temps de faire la totalité des chemins blancs en trois ans, pourquoi avoir ajouté 20.000 € au dernier moment effectivement ?

Priorité à la route de Luchac sur la route de Jarnac : l'amélioration de la sécurité routière dans les villages et les hameaux était notre priorité et reste celle des habitants de notre commune. La sécurisation de l'Ecole et des enfants qui la fréquentent est bien entendu également prioritaire. Mais je croyais que le Conseil avait décidé pour garantir cette sécurité la pose de plusieurs panneaux de « stop » ? était-il prévu un autre aménagement et si oui lequel ? Je ne me souviens pas en avoir eu connaissance.

Personnellement, j'ai demandé qu'une étude soit commandée pour 2009 sur la traversée de Luchac (Cognac-Sigogne) car apparemment, c'est le seul village pour lequel il n'y avait eu aucune étude de faite et il y a nécessité et urgence compte tenu du nombre de véhicules qui empruntent cette route et l'ancienneté du problème. Les riverains sont dans l'attente depuis plusieurs années. Toutefois, il n'y avait pas utilité de budgétiser 130 000 € pour une simple étude, bien entendu. L'étude de la route de Jarnac existant déjà, il aurait pu y être prévu des travaux pour 2009, je pense.

Quant aux postes de réserves importants de dépenses imprévues, ils me semblent également un peu élevés.